

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du
Territoire**

Agence Nationale d'Exécution et de Suivi des Projets

AVIS DECLARANT UN DOSSIER DE CONSULTATION INFRECTUEUX

 CF No : 031/CF/T/CIAIS/2022

**Dossier de Consultation relatif au Travaux de construction d'école de El Ghidiya 1
de 6 SDC / El Ghidiya / Tagant**

1. Référence de publication : lettres : N°121/DG/ANESP
N°122/DG/ANESP
N° 123/DG/ANESP
N°124/DG/ANESP
2. Date de présentation aux candidats : 24/06/2022
3. Nombre d'offres reçues : Quatre offres (4)

Le comité déclare ledit Dossier de Consultation infructueux pour motif de Dépassement Budgétaire.

La publication ou l'affichage du présent avis ouvre le délai de trois jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant l'Autorité Contractante.

Nouakchott le, 08/09/2022

Le Directeur Général

Idrissa TIRERA

